

## Rapport annuel de la section Vaud 2020

### Membres du Comité

**Karine Bisiaux**, présidente  
Dossiers PPLS/LPS, CCT social, LSP, Syndicat

**Mireille Debluë**, dossiers Psychomotricité indépendante  
PPLS/LPS, lien école de psychomotricité-comité

**Camille Jably**, dossier Syndicat  
Groupe de travail Personne âgée et Psychomotricité, prise des PV

Le Comité, et tout particulièrement Karine Bisiaux en arrêt de travail suite à un accident depuis le 6 mars 2020, a poursuivi son travail afin de défendre au mieux la Psychomotricité sur le canton de Vaud.

La pandémie et les contraintes relatives à la situation sanitaire ont certes limitées les rencontres mais cela ne nous a pas empêchées de continuer à penser la situation de la psychomotricité dans le canton de Vaud et à nous battre en faveur de plus de postes sur le canton de Vaud et veiller à la qualité des conditions de travail.

### Présentation des différents dossiers

#### Dossier Parapublique / CCT Social-AVOP :

*Personnes mandatées :*

*Bénédicte Lambard et Florence Mauboussin, Karine Bisiaux*

Bénédicte Lambard et Florence Manboussin ont continué à travailler sur ce dossier. Bénédicte Lambard a participé aux PFT, assurant le lien entre ce qui se passe au niveau de la Convention Collective de Travail et le Comité.

#### Objectifs de ce groupe de travail :

- Revalorisation de la grille salariale de la CCT Social et l'étendre au secteur publique Santé en vue d'une classification supérieure pour les psychomotricien-ne-s du CHUV (en travaillant en collaboration avec SUD, notamment).
- Lien avec les actions du comité visant à augmenter le nombre de postes de psychomotricien-ne-s dans le secteur publique (PPLS et CHUV) et parapublique.

Avec l'adhésion groupée de la section Vaud à SUD, la collaboration va se renforcer et nous espérons une avancée de la revalorisation salariale.

Concernant la place de la psychomotricité dans les institutions spécialisées, nous déplorons la disparition de plusieurs postes de psychomotricien.ne.s, remplacés par d'autres professions, choix des fondations qui gèrent ces établissements.

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch

### **Dossier Psychomotricité indépendante :**

*Personne mandatée : Mireille Debluë, Camille Jably et Karine Bisiaux*

Le Comité a poursuivi son travail afin de défendre au mieux la Psychomotricité Indépendante dans le canton de Vaud. Des rencontres ont eu lieu avec Monsieur Gerber, chef de l'OPS et Monsieur Sandoz, référent métier des psychomotricien.ne.s à l'OPS. Nous avons aussi rencontré la Dre Sidiropoulou et la Dre Tsaknaki, référentes, au sein du service de pedo-psychiatrie de liaison du CHUV, des décisions d'octrois de bilans et de traitements ainsi que de la gestion du budget.

Sur la question de la promotion de la psychomotricité indépendante, de l'accès aux soins pour les 0-4ans et de la défense de l'augmentation budgétaire de l'enveloppe actuelle, le Comité reste vigilant et attentif à toujours bien collaborer avec les différents partenaires SESAF et CHUV. Une collaboration nouvelle s'est mise en place entre Monsieur Gerber, Monsieur Sandoz et les Dres Sidiropoulou et Tsaknaki, afin de réfléchir aux modalités et aux possibilités de développement de la psychomotricité auprès des 0-4 ans, en lien avec l'application de la LPS. Le Comité est associé à cette collaboration.

Pour rappel, seuls les enfants âgés de 0 à 4 ans peuvent bénéficier d'une prise en charge financière par le CHUV. Le budget annuel alloué à la psychomotricité indépendante est de 110 000 CH, ce qui est insuffisant, permettant seulement 18 traitements par an. Il n'a pas augmenté depuis de nombreuses années. Dès que l'enfant est scolarisé, il est suivi en service PPLS financé par l'OPS ou en privé financé par les parents ou par quelques (trop peu) assurances complémentaires. Mais toutes les familles ne peuvent souscrire à une complémentaire.

### **Au cours de cette année 2020, nous avons participé à :**

Deux rencontres avec l'OPS en février et septembre 2020, où nous avons pu échanger sur la mise en place du concept 360°, sur le budget alloué à la psychomotricité indépendante, sur notre questionnement relatif à une convention de subventionnement,

Une réunion Zoom en juin 2020 avec les psychomotricien.ne.s indépendant.e.s, le CHUV (Dre Sidiropoulou et Dre Tsaknaki), Monsieur Gerber et Monsieur Sandoz. Suite à cette réunion, et en raison de la situation COVID-19, il a été décidé que l'enveloppe budgétaire était maintenue à 110'000 CHF. Avec poursuite du fonctionnement existant.

Une visio-conférence fin novembre 2020 avec les Dres Sidiropoulou et Tsaknaki. Suite à cet échange, nous avons écrit, à la demande de la Dre Sidiropoulou, un nouveau courrier pour appuyer sa demande d'augmentation de budget alloué à la psychomotricité 0-4 ans.

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch

**Section Vaud**

Une prochaine rencontre avec Raphaël Gerber et Jean-Luc Sandoz à l'OPS est prévue le 2 mars 2021.

Une réunion avec le CHUV et les indépendant.e.s, initialement prévue en janvier 2021, a été reportée au 31 mars 2021. Une commission intercantonale travaille sur les critères diagnostiques et les signes d'appel pour l'accès aux soins en psychomotricité des enfants 0-4 ans. Psychomotricité Suisse ainsi que le canton de Vaud y participent. Des critères d'octroi sont en train d'être élaborés et un rapport final devrait être rédigé courant juin 2021.

**Syndicat :**

*Personnes mandatées : Karine Bisiaux et Camille Jably*

L'adhésion groupée de la section Vaud au syndicat SUD a été votée à l'unanimité lors de l'assemblée de section du 26.11.2019. Pour rappel, l'idée est de pouvoir travailler en lien constant avec SUD tout en gardant notre indépendance en tant qu'association. Cette adhésion groupée apportera un soutien au travail du comité par l'expertise et la force syndicale de SUD et une protection syndicale individuelle à chaque membre. Cette question de coopération syndicale et d'adhésion groupée des sections a été soumise au vote des membres de Psychomotricité Suisse. Elle a été approuvée lors du vote via internet relatif à l'AG de Bern de mai 2020 (qui n'a pas pu avoir lieu en raison du COVID-19).

Suivant la procédure, nous avons donc demandé l'adhésion groupée pour 2021 au Comité Central de l'association qui l'a approuvée pour 2021 et 2022 avec possibilité de demande de prolongation en présentant une évaluation de la collaboration au plus tard en juin 2022.

L'association prendra en charge la totalité du coût de l'adhésion pour chaque membre en 2021. Pour 2022, il s'agira certainement d'une prise en charge de l'association de 40.- sur les 60.- de cotisation par membre.

Nous nous réjouissons de cette collaboration qui apportera un soutien au travail du comité par l'expertise et la force syndicale de SUD et une protection syndicale individuelle à chaque membre.

**PPLS / LPS :**

*Personne mandatée : Karine Bisiaux et Mireille Debluë*

Au cours des rencontres avec l'OPS, nous avons pu échanger sur la question des postes et des listes d'attente en PPLS.

Il n'y a pas eu de rencontres inter-associations AVP (psychologues), ARLD (logopédistes) et Psychomotricité Suisse durant l'année 2020.

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch

**Section Vaud**

**Master en Psychomotricité :**

*Personne mandatée : Mireille Debluë*

Le comité fribourgeois s'est intéressé à la question de la reconnaissance salariale du Master en Psychomotricité et a contacté les sections romandes de l'association. Nous leur avons transmis la seule information en notre possession : actuellement, à l'Etat de Vaud, dans les services PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) il n'existe pas de différence salariale entre les 3 professions. Le bachelor en psychomotricité est dans la même classe salariale que les Masters en psychologie et en logopédie. L'arrivée du Master en psychomotricité sur le marché du travail ne changera donc pas le salaire d'un.e psychomotricien.ne en PPLS.

Nous ne manquerons pas de rester attentives à cette question et envisageons bien-sûr de réfléchir avec les cantons romands et plus globalement l'association si nécessaire. Nous pourrions aussi demander conseil et soutien à SUD si besoin.

La reconnaissance du Master par la CDIP est toujours en cours de réalisation.

Nous restons attentives aux conditions d'accueil des stagiaires.

**Journée européenne de la psychomotricité :**

Faute de temps et d'effectifs au sein du Comité, nous avons sollicité nos membres afin de nous aider à organiser cette journée. Certains membres nous ont transmis leurs idées mais malheureusement personne ne s'est manifesté volontaire pour porter un projet.

**Psychomotricité et Personne âgée :**

*Personne mandatée : Camille Jably*

En mai 2020, nous avons été contactées par une coordinatrice de suivi de santé du Réseau Santé Haut-Léman : elle souhaitait avoir des informations sur les modalités de prise en charge en psychomotricité pour les personnes âgées et/ou présentant des troubles anxieux. Nous avons donc écrit un mail à l'ensemble des membres vaudois pour les questionner sur leur pratique auprès de cette population. Les réponses recueillies nous ont permis d'avoir un listing de professionnel.le.s exerçant actuellement auprès de cette population et dans quel cadre que nous avons pu transmettre à cette coordinatrice. Un échange téléphonique a eu lieu avec elle. Psychomotricienne ayant longtemps exercé auprès de la personne âgée en France, elle est convaincue de l'intérêt du développement de la psychomotricité dans le secteur de la personne âgée. Une réflexion conjointe pourrait s'envisager avec elle. C'est ainsi que nous avons pensé à la création d'un groupe de travail et que nous l'avons proposé aux membres via la newsletter de juillet

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch

**Section Vaud**

2020. Des personnes nous ont alors manifesté leur intérêt pour ce thème et le groupe de travail « psychomotricité et personne âgée » est né.

Le budget demandé pour le fonctionnement de ce groupe de travail ayant été approuvé par le CC, il va donc pouvoir commencer à travailler en 2021. Sara Joseph-Jaballah et Kristin Ramseier se joignent à Camille Jably, référente de ce groupe dont les objectifs sont :

- Faire un état des lieux
- => Répertorier les lieux d'accueil et de soins.
- => Identifier les thérapeutes qui travaillent auprès de cette population.
- => Clarifier les modes de financement.
- Promouvoir et développer l'accès au soin en psychomotricité à la personne âgée
- => Créer un dispositif de communication (à préciser au cours de la réflexion)
- => Rencontrer les partenaires pour créer un réseau.

**Divers et perspectives**

Des personnes responsables de programmes de prévention et de santé tels que Youp'la bouge et Unisanté nous ont sollicités. Une réflexion et un questionnaire sur le champ d'application de la psychomotricité dans le domaine de la prévention et dans le domaine de la thérapie ont donné lieu à des échanges riches et de nouvelles collaborations. Unisanté a ainsi proposé un poste dans son programme de prévention pour les personnes en surpoids, poste que nous avons pu diffuser en février 2021 à nos membres.

De même pour une crèche faisant partie du Réseau Lausannois qui nous a contactés pour nous faire part de leur projet de création d'un réseau pluridisciplinaire qui pourrait inclure un.e psychomotricien.ne. Cette démarche singulière nous donne bon espoir pour une intervention plus élargie auprès des crèches du canton. Par ailleurs, nous avons des contacts réguliers avec les pédiatres du canton, toujours très intéressés par notre travail et souhaitant orienter leurs patients vers une thérapie psychomotrice.

L'intérêt porté à la psychomotricité par ces structures est très intéressant et encourageant. C'est pourquoi il est important de continuer à réfléchir de façon plus globale à la manière de promouvoir notre profession dans le canton, auprès de secteurs qui pourraient bénéficier de notre intervention mais où la psychomotricité est encore trop peu développée.

**En conclusion**

2020, bien que particulière du fait de la pandémie, a encore été riche en réflexions, en échanges et en rencontres même si elles ne furent pas toutes en présentiel. Nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler ensemble au sein de ce

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch

**Section Vaud**

nouveau comité, nouveau en terme de mandat mais ancien de part sa composition puisque composé exclusivement d'anciennes!! Toujours disponibles pour rencontrer nos membres, nous avons organisé des séances via ZOOM avec les membres qui souhaitent échanger avec nous. Nous avons eu le plaisir de renforcer des collaborations et d'en développer de nouvelles.

2021 sera la 6ème année d'engagement pour Mireille Debluë et Karine Bisiaux, la 3ème pour Camille Jably et sera la dernière année de l'actuel Comité. En novembre 2021, aura lieu l'assemblée de section, au cours de laquelle il faudra élire un nouveau Comité.

Alors si promouvoir la psychomotricité, défendre l'accessibilité à la thérapie psychomotrice et veiller aux bonnes conditions de travail des psychomotricien-ne-s vous intéresse, engagez-vous et présentez votre candidature à la prochaine élection. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur la richesse de cette aventure!

Le comité Vaud de Psychomotricité Suisse,  
Mireille Debluë, Camille Jably & Karine Bisiaux

Psychomotricité Suisse  
Genfergasse 10  
3011 Bern

Telefon 031 301 39 80  
info@psychomotorik-schweiz.ch  
www.psychomotorik-schweiz.ch